

# Fonctionnement de l'École de Danse AMIDANSE – Année 2024/2025

☉ **Professeurs** : **Françoise MARTIN** (Stretching) ; **Juliette BOTT** (Danse Modern'Jazz, Eveil-Initiation) ; **Lorraine VOMSCHIED** (Danse Classique, Barre à Terre, Stretching, Eveil-Initiation) ; **Alice MALTON** (Classique Adultes).

## ☉ **Tenue des élèves** :

*Pour les ½ pointes enfants : donner la préférence aux ½ pointes Merlet (que nous commandons pour 15€ ; elles sont très souples et ont déjà les élastiques cousus).*

- **Eveil, Initiation** : Fille : tunique à volant (rose pour éveil, blanc pour initiation), collant de danse rose sans pied, ½ pointes en toile rose saumon avec élastiques au-dessus du cou-de-pied ; cheveux des filles attachés.

Garçon : t-shirt blanc, legging noir, ½ pointes noires en toile avec élastiques au-dessus du cou-de-pied

- **Danse Classique** : Fille : tenue de couleur imposée ; ½ pointes toile rose saumon avec élastiques au-dessus du cou-de-pied.

Les cheveux des filles seront attachés en chignon (obligatoire 4°/5°/6°).

Garçon : t-shirt blanc, legging noir, ½ pointes noires en toile avec élastiques au-dessus du cou-de-pied.

- **Danse Modern'Jazz** : Fille : short noir + top de la couleur demandée ; cheveux attachés pour les filles. Garçon : t-shirt blanc, short bleu marine. Pour tous : facultatif : pédiques

**Nous sommes à votre disposition pour commander les articles de danse dont vous avez besoin. De plus, une bourse d'échange des vêtements de danse d'occasion fonctionne (uniquement s'ils sont en très bon état).**

☉ **Paiement des cotisations** : Le mois de septembre est payable à la rentrée (gratuit pour les nouveaux élèves), puis les cours sont payables au début de chaque trimestre.

Il est possible de fractionner votre paiement, en remettant **2** chèques en début de trimestre, encaissables le 1er et le 2ème mois du trimestre. Afin de limiter les pertes de temps aux interours, merci de bien vouloir nous remettre le paiement en espèces ou en chèques, sous enveloppe portant le nom de l'élève ; et de nous ramener en même temps le carton qui vous a été remis, afin que nous puissions le parapher. Il est également possible de régler par virement.

**Les paiements concernant les cours sont à libeller à l'ordre de « AMIDANSE ». Merci de ne pas les grouper avec le paiement de la licence et des articles de danse.**

☉ **Association Amidanse, Assurance, Licence FFD** : L'association Amidanse gère toutes les activités annexes de l'École de Danse : spectacles, déplacements des élèves, commande des articles de danse, achat des licences FFD. En effet, l'École de Danse est affiliée à la Fédération Française de Danse par l'intermédiaire de l'association. **Les élèves devront prendre l'adhésion/licence, payable au début de l'année scolaire : 24€.** Cette licence comprend l'assurance individuelle responsabilité civile et dommage corporel résultant d'accident. Si vous désirez une couverture supplémentaire pour l'assurance accident, cela est possible auprès de la Fédération ; vous pouvez nous le demander. La prise de la licence entraîne l'adhésion de chaque famille à notre association Amidanse.

**Les paiements des articles de danse et de la licence FFD, sont à établir à l'ordre de « Association AMIDANSE ». Merci d'établir un paiement séparé de celui des cours de danse.**

☉ **Absences** : Le prix des cours est un forfait, c'est-à-dire qu'en cas d'absence, les élèves pourront récupérer les cours manqués un autre jour de la semaine ou la semaine suivante. **Merci de nous prévenir en cas d'absence.**

☉ **Spectacle de fin d'année** : Nous présentons tous les 2 ans le spectacle de Amidanse auquel participent tous les élèves qui le souhaitent. Prochain spectacle 20, 21 et 22 juin 2025. De plus, nous pouvons avoir d'autres occasions de nous produire pendant l'année (Regards Chorégraphiques, Printemps de la Danse,...).

☉ **Encadrement pédagogique** : Nous sommes à votre disposition si vous désirez rencontrer les professeurs pendant un interours ou si vous souhaitez téléphoner en dehors des cours, dès qu'un problème se présente ou tout simplement pour être informé de l'évolution de votre enfant. **En milieu d'année, à l'occasion d'un test individuel, nous recevons chaque parent pour discuter du travail de l'enfant.**

☉ **Horaires des cours** : Il nous arrive souvent de prolonger le cours quelques minutes pour finir un exercice. N'hésitez pas à nous signaler que vous désirez reprendre votre enfant à une heure précise.

**Nous vous rappelons qu'il est toujours possible d'utiliser la formule suivante : à la fin du cours, les élèves peuvent utiliser notre téléphone pour vous prévenir et vous éviter ainsi d'attendre.** Merci de ne pas stationner sur le trottoir devant l'école de danse, vous pouvez stationner sur le parking à quelques mètres du studio.

☉ **Certificat médical** : **Pour les Majeurs**, merci de fournir un certificat de non contre-indication à la pratique de la danse, daté de moins de 3 mois. Le certificat que vous nous avez fourni en 2023 ou en 2022 est valable 3 ans, à condition que vous puissiez attester avoir répondu négativement à tous les points du questionnaire médical pour Majeur.

**Pour les Mineurs** : Depuis mai 2021, le certificat de non contre-indication à la pratique de la danse n'est plus systématiquement obligatoire : un questionnaire de santé pour Mineur est mis à votre disposition et doit être rempli par le danseur (et/ou ses parents). Si vous avez répondu positivement à une ou plusieurs questions, le certificat sera alors obligatoire.

Très bonne année de danse à tous !